

CONVENTION DE MINI – STAGE

Entre :

<p>EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres Lycée Jacques Bujault</p> <p>route de la roche 79500 Melle</p> <p>Représenté par son Directeur Benoît DIELETTIENS</p>	<p>(établissement d'origine du candidat)</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>Représenté par : (Nom et fonction)</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
---	--

Art. 1 : La présente convention de mini-stage est établie entre les deux établissements cités ci-dessus dans le cadre de la préparation des élèves à l'orientation, à destination de l'élève dénommée dans l'article 3.

Art. 2 : L'accueil et l'information donnée au stagiaire sont fonction de l'orientation choisie.

Filière 2de GT STAV (cocher la date choisie)

Lundi 12 décembre 2023 8h30-12h

Lundi 20 février 2023 8h30-12h

Lundi 16 janvier 2023 8h30-12h

un vendredi de 8h30 à 12h (nous appeler pour convenir d'une date)

Art 3 : La présente convention concerne l'élève (nom – prénom) : _____
en classe de _____ Nom et adresse du responsable légal : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Art. 4 : Durant le stage, le stagiaire reste sous la responsabilité du chef d'établissement d'origine. Il doit respecter les règles en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité, de mesures sanitaires en lien avec la COVID 19, d'horaires, de discipline et de respect des biens et des personnes.

Merci de bien vouloir prévoir une tenue de travail adaptée et des chaussures de sécurité ou bottes de sécurité propres ou à défaut une paire de bottes propres.

En cas de problème, le lycée Jacques Bujault se réserve la possibilité de remettre sans délai le stagiaire à l'établissement d'origine ou à son responsable légal.

Convention établie en 1 exemplaire original le _____.

Le/Les responsable légaux de l'élève	Pour information, la.le stagiaire
Le chef d'établissement d'origine	Le directeur de l'EPLEFPA Benoît DIELETTIENS

Inscription validée à réception de la présente convention signée par la famille et l'établissement d'origine

En fonction de la météo, le stagiaire peut participer à une sortie extérieure à l'établissement nécessitant un transport en bus.

Je soussigné, _____

responsable légal de _____

l'autorise à prendre le bus loué par le lycée agricole Jacques Bujault pour participer à la sortie pédagogique organisée par l'établissement.

Le stagiaire doit prévoir une paire de bonnes chaussures (chaussures de marches, bonnes baskets...) pour cette activité.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal